

Urbanisme et environnement

## CERTAINES DEMANDES DE PERMIS ET DE CERTIFICATS MAINTENANT DISPONIBLES EN LIGNE

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 17 février 2026** — Dans une optique de simplification des démarches et de réduction de l'utilisation du papier au profit de solutions numériques, la Ville de Saint-Hyacinthe met en place un service en ligne pour certaines demandes de permis et de certificats délivrés par le Service de l'urbanisme et de l'environnement, permettant aux citoyens et aux entrepreneurs d'effectuer toutes les étapes à distance.

Dès maintenant, une dizaine de demandes de permis et de certificats peuvent être effectuées en ligne. Les autres s'ajouteront progressivement au cours des prochains mois.

### Comment effectuer une demande en ligne?

L'ensemble du processus est réalisable [sur la plateforme en ligne](#), incluant le paiement du permis ou du certificat par carte de crédit. Les demandeurs recevront un courriel de confirmation qui leur permettra de suivre l'état de leur demande.



Pour les permis qui ne sont pas encore disponibles en ligne, il suffit de transmettre votre demande (formulaire et documents requis) par courriel à [permis@st-hyacinthe.ca](mailto:permis@st-hyacinthe.ca).

Il est toutefois encore possible d'effectuer l'ensemble du processus de demande de permis ou de certificats en personne, au Service de l'urbanisme et de l'environnement (955 rue Morison), selon les heures d'ouverture.

– 30 –

**Source :** Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300

